

# POLITIQUE QHSE GROUPE

**LE GROUPE JACQUES GADDARKHAN**, acteur majeur dans le tissu économique Guadeloupéen, s'engage à accroître sa culture de prévention pour maîtriser les risques inhérents à ses activités du mieux possible.

Notre démarche de progrès est favorisée par l'évolution constante de notre organisation, et l'affirmation de notre volonté de :



*« Bâtir l'avenir de nos enfants  
et protéger nos aînés »  
J. GADDARKHAN*

- ▶ **Préserver la santé et la sécurité** des femmes et des hommes qui contribuent aux activités du Groupe, en réduisant les risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles ;
- ▶ **Impulser une véritable culture de la sécurité et de la sûreté** avec toutes nos parties prenantes (collaborateurs, travailleurs temporaires, sous-traitants, clients...) ;
- ▶ **Garantir la préservation de l'environnement** en développant des pratiques éco-responsables et durables ;
- ▶ **Viser l'excellence opérationnelle** en instaurant des pratiques propices à une exécution sécurisée de nos opérations et au suivi de leur performance.

**CHAQUE SOCIÉTÉ DU GROUPE** s'engage à se conformer aux normes et réglementations Santé, Sécurité au travail et Environnement applicables quelles que soient les activités réalisées. De plus, elle s'approprie les objectifs du Groupe et s'attache à en appliquer les standards qui seront déployés pour atteindre le niveau de performance visé.

**LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE**, définit et anime cette politique. Elle s'appuie sur le Responsable QHSE du Groupe et l'ensemble des fonctions supports concernées afin d'en garantir le déploiement homogène – sous l'impulsion du management – dans tous les processus opérationnels et fonctionnels.

**CHAQUE DIRECTEUR DE SOCIÉTÉS** s'engage à faire connaître cette politique, et à s'impliquer dans sa mise en œuvre auprès de l'ensemble de ses équipes et ses parties prenantes.

**CHAQUE MANAGER**, à tout niveau hiérarchique, met en place des programmes de prévention au sein de ses activités, veille à l'information et à la contribution active de tout le personnel qui lui est rattaché en matière de QHSE. Elle/il s'assure que les actions entreprises permettent d'atteindre les objectifs de progrès visés, et partage ses bonnes pratiques dans une optique de mutualisation.

**CHACUN** doit se sentir responsable de sa propre sécurité et de celle des autres. À ce titre, je m'associe personnellement dans la mise en œuvre de cette politique, et j'invite chaque collaborateur à y apporter sa contribution.

Le président  
Jacques GADDARKHAN

